



Mot de la Mairesse

Bonjour,

Lundi le 4 juillet avait lieu la séance régulière du conseil municipal et voici un compte rendu des principales décisions prises par le conseil. :

- Acceptation du projet de rue de M. Provost, Verger 2, ainsi que le projet de rue de M. Bolduc en bas du Verger 2.
- Acceptation et autorisation pour l'installation d'une glissière sur une distance de 112 mètres le long de la rue du Mont-Blanc.
- Nomination des membres au comité consultatif en urbanisme (CCU) : M. Jules Cadorette président, M. Pierre Roberge ainsi que Mme France Martel pour une durée de 18 mois, et déjà sur le comité, M. Jules Ellyson et Mme Nathalie Bresse.
- Appui à la demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour bâtir et exploiter un site d'hébergement de groupe sur une partie du terrain au 6699, chemin de la Rivière.
- Acceptation de défrayer 50 % du coût des feux de circulation avec le promoteur du projet déposé en date du 5 avril 2016 face à la rue Boischatel.
- Autorisation à M. Sylvain Bernier de se brancher sur le réseau de la rue du Contour.
- Adoption de trois règlements : Règlement de tarification pour l'utilisation des services de l'aqueduc et de l'égout desservant le secteur de la Route 112 direction Est à partir du cimetière. Règlement d'emprunt concernant l'augmentation du fonds de roulement. Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation soit : 45 000 \$ pour la toiture et la climatisation au Centre multifonctionnel, 180 000 \$ pour les trottoirs des rues Principale et du Collège et 120 000 \$ pour des travaux de voirie.

Les travaux pour les trottoirs ne seront malheureusement pas faits cette année dû à des retards dans les plans et nous ne voulions pas avoir des travaux sur ces rues durant l'année scolaire puisque les autobus et les enfants circulent aux abords de ces rues. Donc les trottoirs seront faits à l'été 2017.

Au moment d'écrire cet article, les jeux olympiques n'étant pas commencés, je désire souhaiter de très beaux jeux à un citoyen d'Ascot Corner, Pascal Plamondon qui participe aux jeux en haltérophilie. Je serai devant mon téléviseur dimanche le 7 août afin de voir votre performance.

BRAVO et FÉLICITATIONS pour tous vos efforts ! Nous sommes très fiers de vous.

*Nathalie Bresse,
Mairesse*